

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	RUE DIDOT	Numéro	751220
Adresse du site	167, rue d'Alésia	Hauteur	R+14 (38 m)
Bailleur de l'immeuble	Social SAGECO	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	14/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	14/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 02/11/2020
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4,10 m et 7 m	Vis-à-vis (25m)	R + 14 (38 m)
Estimation	2G/3G/4G : 0° <3V/m - 120° <3V/m - 240° <5V/m 5G : 0° <2V/m - 120° <2V/m - 240° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	42,70 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°/120°/240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :
---------------	---

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
EHPAD RESIDENCE SAINTE JULIE SIEGFRIED	39 avenue Villemain 75014	17m	Oui	89m/S0	0,09 V/m
RESIDENCE AUTONOMIE TISSERAND	134 rue d'Alésia 75014	15m	Oui	46m/S0	0,20 V/m
CRÈCHE LA COOL DOUCHE	167 rue d'Alésia 75014	38 m	Oui	18m/S2	3,47 V/m
CRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE	15 rue Bardinet 75014	38 m	Oui	63m/S2	0,10 V/m
ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE JACQUIER	23 rue Jacquier 75014	10m	Non	98m/S2	0,03 V/m
CRÈCHE COLLECTIVE DELBET 14EME	10 rue Delbet 75014	10m	Non	120m/S1	0,04 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 240°	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	34.5 m	34.5 m	34.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 40.5 m.



	Azimut 240°	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	40.5 m	34.5 m	31.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



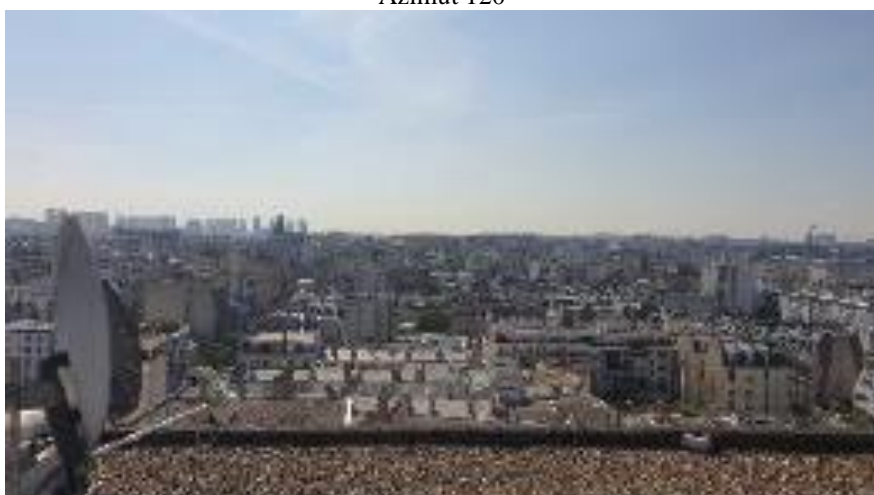
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

